

6ème édition du Forum National du Paysan Togolais



Le Ministre Agadazi
remettant les équipements

**L'AGRICULTURE FAMILIALE ET
L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE,
NOUVEAU PARI POUR LES
GOUVERNANTS ET LES PRODUCTEURS** P.2

Togo-lais-es-ries

**L'ANC adresse une lettre à la
HAAC pour protester contre
les attaques des journalistes,
faut-il en rire ou pleurer ?** P.2

P.2

N° 389 du 02 avril 2014 / Prix: 250 Fcfa

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Togo-lais-es-ries

**Une délégation de la
coalition Arc-En-Ciel
à Paris pour chercher
du soutien, quelle
comédie ?** P.2

P.2

Photo Louis Vincent



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé à gauche, Fabre à droite

Politique togolaise

**LA QUESTION DES
RÉFORMES POLITIQUES
PRÉOCCUPE-T-ELLE
VRAIMENT FABRE ET
COMPÈRES ?** P.3

P.3

**Inégalité entre homme et femme en Afrique
LE TOGO EN TÊTE DES PAYS PRÊTS À VOIR LES
FEMMES OCCUPER UNE POSITION DE LEADERSHIP** P.3

P.3



Direction Générale TdE

**Dossier enquête sur une
société d'Etat
LA TDE, SES
PROBLÈMES ET
LES INDICATEURS
DE SA RELANCE** P.4

P.4

**Accord de Partenariat Economique
LES CHEFS D'ETAT ET DU
GOUVERNEMENT DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST TRÈS
ENGAGÉS** P.6

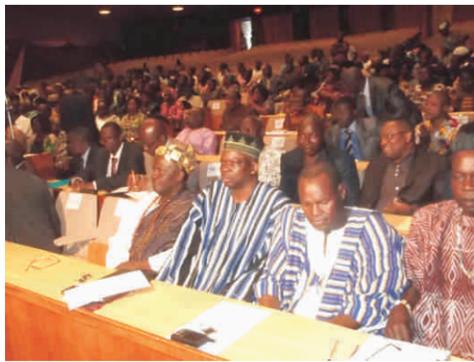
P.6

6ème édition du Forum National du Paysan Togolais

L'AGRICULTURE FAMILIALE ET L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE, NOUVEAU PARI POUR LES GOUVERNANTS ET LES PRODUCTEURS



Le Ministre Agadazi s'adressant à...



... l'assistance lors du forum

Les acteurs du monde agricole au Togo n'ont pas manqué à ce qu'ils ont instauré depuis 2009 comme un rendez-vous annuel pour évoquer des questions préoccupantes du secteur agricole. Pour la 6ème fois consécutive cette année, la tradition a été respectée. Le Forum National du Paysan Togolais (FNPT) a eu lieu les 27, 28 et 29 mars au Palais des congrès de Kara où les actrices et acteurs des différentes filières agricoles, issus de toutes les régions du pays, ont planché sur les voies et moyens nécessaires à l'essor d'une agriculture au delà de la couverture familiale.

Bientôt le monde paysan va renouer avec ses activités dans le cadre de la campagne agricole 2014-2015. Cette campagne très imminente a été officiellement lancée à Sarakawa sur le site d'une Zone d'Aménagement Agricole Planifiée (ZAAP). Ce lancement a été effectué par le Colonel Ouro Koura Agadazi, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, qui avait à ses côtés le Ministre Bissoune Nabagou de l'équipement rural, le représentant de la FAO, Monteiro Isaac, le préfet de la Kozah, Colonel Hemu Badibawu Bakali et diverses autres personnalités, tous au sortir du FNPT. La cérémonie pour le ministre Ouro Koura Agadazi a été fortement symbolique des préparatifs de la nouvelle campagne dont les tenants et aboutissants ont été passés au peigne fin au cours du forum.

« Entrepreneuriat agricole et agriculture familiale : quels enjeux et quels défis ? », c'est le thème qui a meublé les travaux de cette 6ème édition du FNPT. Trois jours durant, les représentants des organisations paysannes, les gouvernants et les représentants des organisations partenaires ont débattu de ce thème évocateur d'une nouvelle approche

pour une meilleure maîtrise des facteurs de la production. « Dans nombre de pays africains, (ndlr : le Togo inclus) où l'agriculture a une forte coloration familiale, l'entrepreneuriat agricole évoque une peur réelle ou supposée des petits producteurs. Au Togo, il est plus que jamais impérieux de stimuler une interaction dynamique entre les forces vives dans le travail bien fait, susciter l'adhésion de tous les acteurs dans cette nouvelle approche qui est celle de faire de l'entrepreneuriat agricole une réalité vivante, partagée et acceptée par tous » a expliqué le Ministre Ouro Koura Agadazi.

Il s'agit de promouvoir l'entrepreneuriat agricole pour couvrir les besoins alimentaires aussi bien qu'améliorer les revenus des producteurs en leur permettant de passer de leurs exploitations familiales à des entreprises agricoles. L'élan de cette approche est déjà donné à travers les projets du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA). Le rôle et la place des producteurs sont incontournables dans la mise en œuvre de ce programme et dans toute la chaîne de valeur pour véritablement faire de l'agriculture un levier de développement économique. « Nous sommes bénéficiaires du PNIASA et ce genre de forum nous permet de comprendre l'esprit entrepreneurial » a reconnu Kebi Ewovi, le représentant des organisations des producteurs. Et pour accompagner ces organisations paysannes dans la mutation vers l'entrepreneuriat agricole, le gouvernement a acquis des équipements agricoles dont une partie a été remise à titre symbolique à certains groupements.

C. MADJI

Togo-lais-es-ries

L'ANC adresse une lettre à la HAAC pour protester contre les attaques des journalistes, faut-il en rire ou pleurer ?

L'Alliance Nationale pour le Changement(ANC) de Jean-Pierre Fabre a adressé une correspondance datée du 25 mars 2014, à la Haute Autorité de l'Audio Visuel et la Communication (HAAC), l'institution chargée de garantir et d'assurer la liberté de la presse au Togo. Dans cette correspondance signée de sa vice présidente, Isabelle Amégnavi, le parti demande que l'institution rappelle publiquement à l'ordre la Radio Kanal FM qu'il accuse d'avoir commis des manquements graves à l'éthique professionnelle et au code de la presse. Loin de nous l'intention de prendre la défense de Kanal FM, qu'il nous soit permis de rappeler à la direction de l'ANC que la radio Kanal FM n'est qu'une courroie de transmission des idées et analyses faites aussi bien par les hommes politiques que les journalistes. Et ceux de l'ANC en ont pleinement pris part durant ces dernières années que ce soit à l'émission « Club de la Presse » ou autre. En cela Kanal FM joue pleinement son rôle à ce que l'on sache. La radio n'a parlé au nom d'un journaliste ou d'un homme politique. Dans ces conditions, accuser la radio, c'est peut-être ignorer les règles qui régissent le fonctionnement d'un média. Par définition, un média est un support de diffusion de l'information constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un groupe, et Kanal FM en est un. Ce qui étonne plus d'un, c'est le fait que ce soit aujourd'hui, les responsables de l'ANC qui se plaignent des informations données au public par des journalistes et qui parlent en mal d'eux. Depuis longtemps et cela continue d'ailleurs, les autorités et institutions de ce pays ont été vilipendées, les proches du Chef de l'Etat ont été traités de tous les noms d'oiseaux par certains responsables du même parti qui se plaint aujourd'hui et par des journaux qui leur sont proches sans aucun respect des règles d'éthique et de déontologie et sans que les gens trouvent à redire. Il a fallu que certaines personnalités portent plainte contre des journaux proches de l'ANC pour diffamation et atteinte à l'honneur qu'on a crié au musèlement de la presse dans ce pays. Un adage ivoirien dit que si tu regardes le derrière de ton ami, sache qu'il y a aussi quelqu'un qui regarde ton derrière. Ce que tu ne veux pas que l'on te fasse ne le fait pas à ton prochain, dit-on souvent. Aujourd'hui, l'ANC et son président subissent ce qu'ils ont eux-mêmes contribué à assoir. Mensonges, calomnies, dénigrement, insultes etc... voilà le leitmotiv de l'ANC et de ses responsables auxquels ce sont joints certains journaux depuis des années. Le Togo est un pays de droit et de démocratie et si l'ANC et ses responsables se sentent diffamés par qui que ce soit, le seul moyen de se voir laver l'affront, c'est bien la justice. Le reste n'est que des gesticulations pour rien. Aujourd'hui, l'ANC veut être libre de toutes critiques des hommes de médias pour que son président joue paisiblement son rôle de soi-disant chef de file de l'opposition, mais que le parti se détrompe. Les critiques et les plus acerbes d'ailleurs, fuseront de tout contre l'ANC et ses responsables.

Une délégation de la coalition Arc-En-Ciel à Paris pour chercher du soutien, quelle comédie ?

La semaine dernière l'information était dans les médias et faisait même la une de certains journaux. Une délégation de la coalition Arc-En-Ciel était au Kay-dorset pour solliciter le soutien des autorités françaises pour dit-on une résolution de sortie de crise politique au Togo. Les noms de Kafui Adjamagbo de la CDPA et de Dodji Apévon du CAR, tous membres de la coalition ont été cités. Une démarche que beaucoup de togolais et de nombreux observateurs ont décrié. De l'avis de nombreux togolais, c'est au Togo que l'on peut trouver des politiciens qui ont encore une vision brute de la politique française vis-à-vis de l'Afrique. N'est-ce pas sous estimer toujours et encore les capacités des Africains que de continuer aveuglement par entreprendre de telles démarches ? Au Togo, le chef de l'Etat a contribué à détendre un peu la tension au sein de la classe politique en acceptant de recevoir le responsable de l'Alliance Nationale pour le Changement(ANC), Jean-Pierre Fabre et donnant des instructions pour que le chef du gouvernement recueille les avis des acteurs politiques sur des questions relatives aux réformes politiques. Les rencontres ont été faites. Il suffit de continuer sur cette lancée en faisant confiance aux capacités des togolais et à leur intelligentsia pour parvenir à une entente. Seuls les togolaises et les togolais choisiront ceux ou celles qui sont à même capables de leur diriger et non les français. Les autorités françaises ne viendront pas au Togo pour faire les réformes constitutionnelles et institutionnelles. La coalition Arc-en-ciel fait simplement fausse route. Et tout cela n'est que de la pure comédie. Tout qui se sent politicien capable, a la latitude de prouver sa capacité sur place au Togo, ceci en présentant un programme de gouvernance qui va séduire la majorité des togolais qui n'hésiteront pas à le porter à la tête de la magistrature suprême. Et en dehors de cela, toute autre démarche tombe dans le ridicule. Messieurs dames de la coalition changés de stratégie.

Politique togolaise

LA QUESTION DES RÉFORMES POLITIQUES PRÉOCCUPE-T-ELLE VRAIMENT FABRE ET COMPÈRES?

L'opposition togolaise n'a jamais fini de surprendre l'opinion. Alors qu'elle crie à tue tête vouloir les réformes institutionnelle et constitutionnelle, une partie de cette opposition en l'occurrence l'ANC n'aurait pour préoccupation principale que ses intérêts personnels. Les indiscretions qui parviennent au sein de l'opinion ces derniers temps sur le comportement quelque peu flou de Jean-Pierre Fabre lors de l'audience que le Chef de l'Etat a accordé à une délégation du CST, en est une illustration palpable.

En effet, dans sa première correspondance adressée au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le président national de l'ANC faisait état des réformes politiques qui, pour lui et son parti, étaient une condition sine-qua-non en vue de la tenue des joutes électorales à venir. Le président de la république dans sa réponse a été clair en renvoyant Jean-Pierre Fabre au sein de la structure dans laquelle lui-même siège, c'est-à-dire l'Assemblée Nationale qui est, selon le chef de l'Etat, un lieu approprié pour débattre des questions de réformes soulevées par Fabre dans sa correspondance. Quelques jours après, les togolais



La délégation assise devant le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé

apprendront qu'une seconde correspondance a été adressée au Chef de l'Etat, cette fois-ci pour solliciter une audience. Ce qui fut d'ailleurs fait le 05 mars 2014 au palais de la présidence. A la sortie de cette audience que d'aucun ont qualifié d'historique, Jean-Pierre Fabre déclara sur les antennes, être allé discuter avec le Chef de l'Etat des réformes à mener en vue des élections prochaines. Les mêmes propos ont été tenus 3 jours plus tard sur les antennes de Radio France Internationale. Ce qui a fait dire aux togolais que des choses avaient changé. Mais c'était sans compter sur ce dont est capable le président national de l'ANC. En réalité depuis cette rencontre et après que le chef de l'Etat ait donné des instructions au

Premier ministre qui a eu à écouter et enregistrer les préoccupations des partis politiques et regroupement de partis politiques parlementaires, plus rien ne fit. Un silence absolu qui amène à réfléchir. Mais depuis des informations circulent sur ce qui avait été caché sur l'audience du 05 mars par Fabre à l'opinion. Elles font état de ce qu'en lieu et place des questions des réformes, le président national de l'ANC était plutôt préoccupé par le reliquat des 240 millions des ex député UFC exclus au parlement. Fatigués des tours à répétition au trésor public, Fabre et les autres auraient eu l'imagination fertile de se servir du prétexte des réformes politiques pour parvenir à rencontre le Chef de l'Etat qui à leur yeux était

le seul à même de pouvoir débloquer la situation et leur permettre de rentrer dans leur droit. Il se raconte également que certains avocats auraient profité de cette audience pour réclamer leurs honoraires dans l'affaire d'atteinte à la sûreté de l'Etat où ils ont bossé pour la partie des détenus. Ce qui n'aurait pas plu à Fabre le jour là et qui aurait même laissé entendre que ce n'était pas l'objet de leur audience. Voilà des informations qui viennent une fois encore montrer le vrai visage de celui qui prétend défendre les intérêts du peuple. Il est temps que le peuple cesse de se laisser piétiner par des affabulateurs. Pendant plus de 4 ans, l'ANC et ses premiers responsables ce sont faits distinguer comme étant maitres dans l'art

d'organiser des marches et meetings populaires pour seulement tourner en bourrique les militants restés naïfs. Dans l'affaire des 240 millions que d'encre et de salive l'on n'a recueilli. Mais aucun démenti à proprement parlé n'a été apporté à tout ce qui se racontait. La tentative d'explication qu'a voulu faire l'avocat Zeus Ajavon au cours de d'une conférence de presse à cet effet, n'a convaincu personne. Au contraire, cela a contribué à semer plus de doute dans l'esprit des togolais qui ont vite compris.

Aujourd'hui la question que les togolais devraient se poser, c'est de se demander le pourquoi l'insistance de Fabre à rencontrer coûte que coûte le Chef de l'Etat après que celui-ci lui est signifié clairement que l'Assemblée Nationale étaient le lieu indiqué pour le débat qu'il recherche ? Pourquoi n'a-t-il pas continué par exprimer ses exigences dans une correspondance et juger bon de négocier une rencontre ? Les réponses à ces questions éclaireront mieux la lanterne de ceux qui doutent encore sur le fait que Fabre et ses compères sont plutôt préoccupés sur des liasses d'argent que sur les vraies questions des réformes.

Kouwambiou

Inégalité entre homme et femme en Afrique

LE TOGO EN TÊTE DES PAYS PRÊTS À VOIR LES FEMMES OCCUPER UNE POSITION DE LEADERSHIP

Au Togo, 87% des personnes interrogées estiment que les femmes peuvent tout comme les hommes occuper des postes à responsabilité. C'est le résultat d'une enquête menée par l'Afro baromètre dans plusieurs pays en Afrique. Si d'une façon générale, en Afrique, les femmes demeurent nettement désavantagées par rapport aux hommes dans leur vie quotidienne, au Togo des efforts sont faits pour améliorer la participation des femmes dans les instances décisionnelles. Si dans certains pays comme le Bénin, le Libéria, le Maroc, l'enquête révèle des inégalités criardes dans le monde scolaire, au Togo, la politique menée par les autorités gouvernementales a permis d'avoir une vue nettement

différente. Les filles sont incitées à aller à l'école avec la réduction des frais scolaires pour elles et bien d'autres avantages. Ce qui n'est pas le cas au Bénin où selon l'Afro Baromètre, plus d'une béninoise sur deux estime n'avoir jamais reçu d'éducation de base, alors que deux tiers des hommes y auraient eu accès.

S'agissant du Togo, Ezéchiel Djallo, le responsable du volet togolais de l'enquête, estime que « Les résultats sont d'autant plus intéressants, qu'on ne sent pas au Togo de grandes différences de réponses entre hommes et femmes, ou entre milieu urbain et rural ». Pour le sociologue Roger Kekeh, c'est le dynamisme des femmes togolaises dans le secteur du

commerce qui explique cette image de leaders potentiels. Même si les inégalités hommes femmes restent importantes dans le pays. L'analyse est partagée par la militante féministe Honorine Honkou de l'ONG Femmes de Demain. « Au Togo, dit-elle, ce sont les femmes qui tiennent l'économie informelle et souvent, ce sont elles qui gagnent l'argent du quotidien. Mais trop souvent, déplore-t-elle, c'est quand même l'homme qui prend les décisions ».

Depuis plusieurs années les autorités togolaises ont fait de l'éducation de la jeune fille une préoccupation. Des ouvertures ont été faites aux femmes de toutes les catégories socio professionnelles afin qu'elles puissent valoriser leurs

capacités à jouer pleinement un rôle dans le processus du développement du pays. Les exemples sont légions dans les initiatives prises par le ministère du développement à la base. Le Chef de l'Etat lui-même avait avant les législatives de juillet 2013 pris des engagements dans le sens de la parité homme-femme dans les instances décisionnelles. Même si jusqu'ici les attentes ne sont pas encore comblées, la prise en compte du genre dans la formation du gouvernement et dans le choix des députés à l'assemblée nationale est un pas très important. L'Afro Baromètre ne s'est donc pas trompé.

La rédaction

Dossier enquête sur une société d'Etat

LA TDE, SES PROBLEMES ET LES INDICATEURS DE SA RELANCE

Beaucoup de spéculations sont de plus en plus jetées à tort ou à raison autour de la société Togolaise des Eaux (TdE) aussi bien par des citoyens que par certains médias depuis quelques temps. Société d'Etat, la TdE est chargée de la production et de la distribution d'eau potable ainsi que des services d'assainissement en milieu urbain et périurbain. Les togolais attendent beaucoup de cette société eu égard à l'importance de son rôle pour la vie de nombreux citoyens et, ils supportent difficilement le risque de perdre la confiance avec cette société au vue des péripéties qu'elle a traversées depuis quelques années. La satisfaction en matière d'eau potable a toujours été la préoccupation des premiers responsables de la TdE. La société a fait ses preuves du temps où elle était sous la dénomination Régie Nationale des Eaux du Togo (RNET). Mais après, qu'est-il arrivé à cette société et ses services indispensables aux togolais ? La TdE a-t-elle encore une chance d'émerger et de regagner la confiance de ses clients ? Des questions parmi tant d'autres autour desquelles votre journal s'est intéressé et s'est chargé de fouiner.

La société et ses problèmes

La TdE ne se révèle pas être la seule structure au Togo qui détient l'apanage des problèmes. Les méandres auxquels la société est confrontée depuis quelques



le DG TdE procède à la remise de nouvelles installations à Tsévié

années sont les résultats malheureusement négatifs laissés au passage, faut-il le préciser, par certains responsables, directeurs généraux et ou cadres qui n'ont pas été à la hauteur du management requis. C'est une mauvaise gestion, ce que d'aucuns entendent par gestion hasardeuse de ces précédents responsables dont nous taisons ici les noms, qui a plongé la TdE dans une phase de dépression avec d'énormes difficultés et des prestations précaires. Les problèmes de la TdE ont porté, à l'époque, sur le manque de produits intrants pour le traitement de l'eau pour la rendre potable. Egalement, les équipements ont été laissés dans un état de déliquescence, le personnel démotivé et les responsables d'alors préoccupés par leurs intérêts personnels que la

survie de la TdE. Cette gestion calamiteuse de certains anciens responsables, est depuis peu diagnostiquée à la racine et le mal cerné. A l'impératif, il faut agir pour redresser la TdE et lui redonner les capacités nécessaires dont elle a besoin pour satisfaire aux demandes en eau potable des populations.

L'ère de la mutation et les chances de relance de la TdE

Premier acte de la mutation à la TdE, l'ex directeur général a été gentiment remercié et son adjoint porté à la tête de la société pour assurer l'intérim. La mission est perspicace vu que la TdE se trouve dans l'ornière au moment où la nouvelle équipe dirigeante a l'obligation de résultats. Averti de la situation difficile que traverse la société, Martin Tiléna Kougnima, le

directeur par intérim s'est aussitôt jeté à l'eau en prenant les problèmes à bras le corps. Il parviendra au cours de ses premières interventions à solutionner la plupart de ces problèmes identifiés ci-avant. Par exemple, la disponibilité des produits de traitement d'eau potable, la rénovation des infrastructures, la mise en place de nouvelles installations d'adduction d'eau potable notamment de nouveaux forages, la promptitude des agents sur le terrain pour parer aux pannes et aux fuites d'eau, autant d'actions qui sont aujourd'hui maîtrisées par l'équipe actuelle.

De nos jours au vue des premiers résultats, tout laisse croire que les responsables sont sérieusement à pied d'œuvre pour restaurer la société et lui restituer la qualité du service public d'eau potable. Dans toutes les villes dépendant de la TdE, les actions sont rassurantes à cet effet. Les populations commencent par pousser un ouf de soulagement. Le cas de Lomé, où désormais la desserte en eau potable est sans cesse croissante. A Tsévié, le manque d'eau décrié dans le passé par les habitants, appartient au passé depuis 2013. Tout le système d'adduction d'eau potable dans le périmètre de la TdE, a été réhabilité, renoué et renforcé avec de nouveaux forages et l'alimentation en eau potable

couvre aujourd'hui les besoins des habitants de cette ville.

Ainsi, l'Etat togolais conscient de l'importance d'eau potable pour la population, n'a ménagé aucun effort pour mettre à la disposition de la société les moyens indispensables pour son fonctionnement. Aussi les nouveaux managers ont-ils vite compris qu'il faut agir en mettant toute la compétence qu'il faut et ceci en toute urgence pour relever la société et l'orienter dans la démarche qualité avec comme vision, la fourniture de l'eau potable et des services sans défaut aux clients, en permanence et à prix compétitifs. Ces actions que posent les responsables actuels de la TdE dans le strict respect de leur cahier de charge, épousent les efforts des pouvoirs publics qui ont engagé des réformes pour développer le secteur de l'eau potable et de l'assainissement.

La participation de la société au concours du prix togolais de la qualité est un signe fort qui démontre à suffisance que des progrès se font. Puisque, ne participe pas à ce concours qui le veut.

Aujourd'hui, il est donc permis d'augurer une nouvelle phase pour la société pour un avenir meilleur.

Dossier à suivre.

Constant M.

Interview de Jonathan Fiawoo, président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo

« Les enjeux du développement nous commandent de rechercher des approches innovantes et pragmatiques pour booster la croissance »

La politique étrangère togolaise change de cap. Désormais, diplomatie rime avec développement. L'objectif est d'attirer l'investissement étranger en associant le secteur privé à cette vaste offensive.

C'est dans ce cadre que le ministère des Affaires étrangères vient de signer un accord de coopération avec la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT).

« Les enjeux du développement nous commandent de rechercher des approches innovantes et

pragmatiques pour booster la croissance », explique Jonathan Fiawoo, le président de la CCIT, dans l'entretien qui suit.

Première concrétisation, une délégation de la Chambre accompagnera Robert Dussey, le chef de la diplomatie, lors de sa visite en Malaisie et à Singapour au début du mois d'avril.

Republicoftogo.com: Comment appréhendez-vous cette nouvelle forme de coopération entre les responsables de la politique étrangère et ceux du secteur privé ?



Jonathan Fiawoo

Jonathan Fiawoo : C'est une approche entre acteurs nationaux qui ont à cœur le développement de

leur pays. Nos missions se recourent en ce sens qu'elles ont pour objectif final la promotion du Togo. Les enjeux du développement nous commandent de rechercher des approches innovantes et pragmatiques pour booster la croissance au Togo.

Republicoftogo.com : Concrètement, comment va se déployer cette coopération ?

Jonathan Fiawoo : Elle permettra aux deux parties de coordonner leurs actions pour accompagner les entreprises togolaises à

(Suite à la page 7)
le Messager

Lu sur le net !

Le mystère de la femme fontaine

Toutes les femmes sont-elles des femmes fontaines ?

Sans doute, mais cette dénomination est surtout appliqué lorsqu'une grande quantité de liquide s'échappe lors de l'orgasme. ...

Le docteur Cabello Santa Maria qui a travaillé sur ce phénomène, indique que 75 % des femmes étudiées par son équipe expulsent un liquide lors de l'orgasme. Mais la sécrétion est souvent insuffisante pour être perçue. Ses expérimentations ont permis de mettre en évidence que les sécrétions des glandes de Skène (ou prostate féminine) entrent dans la composition de la lubrification vaginale, un phénomène jusqu'ici méconnu. Dans une enquête faite auprès d'un grand échantillon de femmes travaillant dans le milieu de la santé, 39,5 % affirmaient ressentir une éjaculation au moment de l'orgasme.

Et si ce phénomène était lié à la confiance et l'abandon qu'une femme peut connaître avec certains partenaires ? Pour le sociologue Jacques Salomé, qui a consacré une enquête à ce phénomène dans son livre *L'effet Source. Rencontres avec des femmes fontaine*, "Les femmes sont toutes des "femmes fontaines", à condition de rencontrer le bon "sourcier". C'est-à-dire, un homme tourné vers elles, plus attentifs au sexe de leur partenaire, qu'au leur... Nombreuses sont celles qui témoignent l'avoir découvert avec un partenaire plus sensible que leur partenaire habituel. Le phénomène ne s'étant pas manifesté auparavant avec lui, visiblement".

Mais tous ne partagent pas cette vision romantique... Ainsi, l'éjaculation féminine (ou "squirting") est même devenu une figure imposé du porno extrême, sans que pour autant il s'accompagne d'une vision plus féminine du plaisir partagé... (lire à ce sujet l'article de Rue69 "Faire éjaculer les filles, la nouvelle "niche" du porno" - pour lecteurs avertis).

Femmes fontaines : un vécu qui diffère d'une femme à l'autre

Le phénomène est vécu différemment d'une femme à l'autre. Certaines le vivent comme une honte, une peur d'être incontinente, une gêne par rapport à leur partenaire... qui peut être étonné par le phénomène et son abondance. Selon Jacques Salomé, le vécu est lié "d'une part, aux messages, le plus souvent culpabilisants, reçus dans la petite enfance. Messages implicites ou explicites, envoyés par la mère surtout ou par le père, et d'autre part, à leur profonde méconnaissance du sexe féminin". Mais cette perception n'est pas une fatalité, "Au cours d'une vie amoureuse, selon le partenaire, il sera possible de changer de regard sur ce phénomène. Ainsi la qualité de la rencontre, une confiance particulière, la possibilité de s'abandonner avec un partenaire davantage tourné vers elle, sont autant de facteurs qui favorisent l'émergence du phénomène et son acceptation" estime le sociologue.

Luc Blanchot

L'excellence sportive en milieu scolaire et universitaire

L'ASSOCIATION OCÉAN LANCE LA PREMIÈRE ÉDITION

Le vendredi dernier 28 mars 2014, dans la salle de conférence de l'hôtel Excellence à Lomé s'est tenue une rencontre entre les premiers responsables de l'association Océan et la presse. Le but est de poster à la connaissance du public à travers les médias lancement officiel de la première édition des Jeux Scolaires et Universitaires du Togo (JSUT). Placé sous le thème : « Honneur à la Jeune Fille Togolaise », l'objectif de ces jeux est de promouvoir le sport et la culture en milieu scolaire, aller à la base et créer des pépinières en la matière.

Il s'agit pour les organisateurs des Jeux Scolaires et Universitaires (JSUT) de permettre aux médias de mieux appréhender les contours de cette rencontre sportive des jeunes apprenants, dont l'organisation se déroulera en deux (02) phases. A savoir, la phase éliminatoire et la phase finale. Cette compétition qui débutera le 1er avril prochain et qui prendra fin le 17 mai 2014 à Lomé, a pour objectif d'accompagner le gouvernement togolais dans ses efforts de redynamisation du secteur sportif surtout à l'égard de la jeunesse. L'association Océan pense donc qu'au-dessus du bien-être physique et moral que procure le sport, il y a un élément tout aussi important qui est son caractère fédérateur, brisant toutes les barrières possibles. Ainsi, le sport placé au cœur de la jeunesse, devient un concept de consolidation des valeurs nécessaires pour le vivre en commun.

« Les JSUT viennent promouvoir l'excellence sportive en milieu scolaire et universitaire au



Responsables de l'Association Océan

Togo, le constat étant que plus les jeunes évoluent au niveau scolaire, plus les activités sportives disparaissent. Les Jeux Scolaires et Universitaires du Togo (JSUT) sont donc là pour accompagner. Nous sommes aussi ravis que des journalistes s'engagent dans ce domaine. La vision des JSUT s'aligne derrière celle du genre pour rehausser le niveau du sport au Togo » a précisé Franck Noa, directeur exécutif de l'association Océan. Pour Tomégah Pya Abalo, représentant du ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Avant sur le plan universitaire, la formation est focalisée sur l'éducation intellectuelle. Mais aujourd'hui les choses ont changé et tout le monde pense qu'un esprit sain doit vivre dans un corps sain. En d'autres termes, un corps malade ne peut pas bien réfléchir. Il a encouragé l'association Océan à continuer dans ses objectifs. « Nous pensons que le sport est une occasion de solidarité, de paix, de la valeur du faire play » a-t-il laissé entendre.

Richard Komlan Folly

Concours miss-Togo 2014

QUI POUR SUCCÉDER À Mlle EDVIGE SÉGBÉ ?

Le comité miss Togo a lancé officiellement ses activités pour cette année 2014. L'annonce a été faite la semaine dernière lors d'une rencontre avec la presse. Ainsi les dépôts des candidatures sont ouverts pour la période du 21 mars au 21 juin 2014. Etait également présente à la conférence de presse, la ministre de la communication, de la culture, de l'art et de la formation civique, Anaté Kouméalou.

C'est en Août prochain que se tiendra le concours de beauté miss-Togo. La conférence de presse organisée à cet effet a permis à la miss sortante de remettre sa couronne en jeu. L'occasion était également donnée à Edvige Ségbé de faire un bilan à mis parcours de ses activités au cours de l'année écoulée. L'éducation, la santé, le financement des quelques projets des femmes sont



Table d'honneur

entre autres les secteurs dans lesquels à travaillé la miss sortante. Pour cette année, a annoncé le président du Comité d'Organisation Gaspard Baka, il sera question d'introduire d'autres innovations dans l'organisation de ce concours en vue de rendre la fête plus belle.

Pour la ministre Kouméalou, l'organisation de façon permanente de Miss Togo depuis 20 ans s'inscrit dans la politique nationale de création, de production, de diffusion et de sauvegarde des valeurs culturelles. « Les projets sociaux portés par les différents Miss, à savoir eau pour tous, femmes

entrepreneurs emprises de développement, les TICs au service de la formation des jeunes en milieu rural, témoignent éloquemment de l'engagement des femmes à accompagner le gouvernement dans sa politique de développement à travers l'éducation, la formation, l'entrepreneuriat, la paix sociale » a-t-elle laissé entendre.

Cette année l'organisation de miss Togo fait 20 ans et pour cela, il faut innover à estimer Gaspard. Baka. Cette année les TIC en milieu rural sera le thème retenu.

Le concours est prévu pour se tenir au mois d'août 2014.

Pour le directeur général de la société mobile MOOV-TOGO, M. OUATTARA Djibril, l'évènement de la plus belle fille du Togo est le plus spectaculaire d'où le sponsoring de sa société.

La rédaction le Messager

Accord de Partenariat Economique LES CHEFS D'ETAT ET DU GOUVERNEMENT DE L'AFRIQUE DE L'OUEST TRES ENGAGES

Le projet de texte conjoint qui retrace les termes de l'Accord de Partenariat Economique entre l'Afrique de l'Ouest, la CEDEAO et l'UEMOA d'une part et l'Union Européenne et ses états membres, d'autres part, a été finalisé en février dernier par les négociateurs en chefs des deux parties. En réunion lors de la 44e Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) les 28 et 29 Mars 2013 à Yamoussoukro en République de Côte d'Ivoire, les participants ont trouvé la nécessité d'accentuer les démarches pour que la signature des APE intervienne le plus vite possible, ceci eu égard aux avantages que porte l'accord et l'impact sur les différentes populations de la sous régions. Le communiqué final de la réunion des 28 et 29 mars derniers, est on ne peut plus clair sur la position des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO au titre de l'Accord de Partenariat Economique. « Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réaffirment leur ferme engagement en faveur de l'intégration régionale, la Conférence salue l'approche participative, consensuelle et constructive qui a prévalu au sein de la région Afrique de l'Ouest et qui a permis la finalisation des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne, les Chefs d'Etat et de Gouvernement notent avec satisfaction les progrès remarquables enregistrés par les Négociateurs en Chef dans la recherche des compromis. Ils félicitent S.E.M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal, pour l'impulsion qu'il a donnée au processus. Ils félicitent également les Négociateurs en Chef pour les avancées enregistrées, la Conférence valide les conclusions de l'Accord dans le principe. Elle note cependant qu'il reste quelques questions techniques à résoudre. A cet effet, la Conférence instruit les négociateurs en Chef de prendre les mesures nécessaires, dans un délai

de deux mois, en vue de trouver une solution aux questions soulevées par certains Etats membres, notamment le Nigeria, avant la signature de l'Accord. La Conférence instruit les Négociateurs en Chef de mettre en place un Comité technique incluant des représentants du Nigeria, du Ghana, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, pour examiner ces questions et soumettre leurs conclusions aux Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Sommet demande au Président de la Commission de la CEDEAO, en collaboration

avec son homologue de l'UEMOA, d'entrer en négociation avec la République Islamique de Mauritanie en vue de conclure un Accord d'Association avec celle-ci, du fait de son appartenance à la configuration géographique des négociations ». Voilà ainsi libellé, la partie du communiqué relatif aux APE.

L'Afrique toute entière et plus particulièrement l'Afrique de l'Ouest est une région qui a plus besoin d'une ouverture pour son commerce et améliorer la situation précaire dans

laquelle se trouve sa population. Ainsi, les APE aideront les pays ACP parmi lesquels ceux de l'Afrique de l'Ouest à s'intégrer dans l'économie mondiale. Loin d'être un accord de libre-échange comme certains tendent à le penser, les APE permettront d'améliorer l'environnement des entreprises, de créer des marchés régionaux, d'encourager une bonne gouvernance économique grâce à une coopération régionale renforcée dans le domaine commercial. Et c'est fort de cela, que les dirigeants de l'Afrique de

l'Ouest ont marqué leur satisfécit quant au travail abattu par les négociateurs en chef tout en émettant les réserves sur certains points de l'accord qui devraient être revus. Autrement, l'Afrique de l'Ouest est partante pour les APE, mais pas n'importe comment et à n'importe quel prix. Ce qui devrait plutôt rassurer ceux qui ont peur aujourd'hui de cet accord estimant que cela devait être pour les africains une souffrance plutôt qu'une porte de sortie.

LM.

SYNTHESE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE (APE) ENTRE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'UNION EUROPEENNE

Par Antoine AGBADOME Conseiller régional en politiques commerciales commission de la CEDEAO

La dernière réunion des Négociateurs en Chef de l'Afrique de l'Ouest et de l'Union européenne tenue le 6 février 2014 à Bruxelles s'est soldée par des compromis sur l'ensemble des questions encore en suspens entre les deux parties. Ce consensus ouvre la voie à la conclusion de l'APE entre les deux régions. le projet de texte de cet accord, en négociation depuis 2008, a été élaboré à partir des différents rapports conjoints établis par les deux parties au cours de la phase 1 des négociations et qui portaient essentiellement sur la Zone de libre échange, l'Union douanière ouest-africaine, la facilitation des échanges, les mesures non tarifaires (normes techniques, OTC, mesures SPS), les secteurs de production, le rapport sur le cadre de référence de l'APE AO-UE et la proposition de texte soumise en avril 2007 par la commission européenne aux six régions ACP négociant l'APE.

Les négociations régionales pour la configuration Afrique de l'Ouest ont été lancées le 06 octobre 2003 à Cotonou.

Sont parties à l'Accord l'Union européenne et ses Etats membres (28) d'une part, la CEDEAO, l'UEMOA et les Etats de la région Afrique de l'Ouest (Etats membres de la CEDEAO + la République Islamique de Mauritanie-16-), d'autre part.

Le texte de l'APE AO-UE sur lequel va porter l'accord comporte, un préambule, sept (7) parties et six (6) annexes. Dans le préambule, les deux parties assujettissent leur APE aux objectifs de l'intégration régionale pour lesquels la CEDEAO et l'UEMOA ont été

créées, au renforcement de la coopération entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne dans le domaine du commerce et à la contribution de cette dernière au développement de l'Afrique de l'Ouest.

Les différents parties de l'Accord sont, consacrées (i) au partenariat économique et commercial pour le développement durable, (ii) à la politique commerciale et aux questions liées au commerce, notamment le traitement des droits de douane sur les produits objets de commerce, notamment le traitement des droits de douane sur les produits objets de commerce entre les deux régions, les obstacles techniques au commerce, les mesures de sauvegarde, la facilitation du commerce et la coopération douanière, l'agriculture et la sécurité alimentaire, (iii) à la coopération des objectifs de l'APE, (iv) à la prévention et au règlement des différends, (v) aux exceptions générales, (vi) aux dispositions institutionnelles et enfin (vii) aux dispositions finales.

Les annexes quant à elles sont relatives : (a) au protocole portant définition de la notion de « produits originaires » et aux méthodes de coopération administrative, (b) aux droits de douane sur les produits originaires de l'Union européenne, (d) au protocole relatif à l'Assistance Administrative Mutuelle en matière douanière, (e) au protocole relatif au Programme APE pour le Développement (PAPED) et enfin (f) à la déclaration des Parties sur les pays qui ont établi une union douanière avec l'Union Européenne.

Certains principes majeurs ont été consacrés dans le texte. Il s'agit

particulièrement de :

L'accord de principe pour un traitement approprié de la dimension développement dans l'Accord ;

La libre circulation des marchandises entre les Parties, notamment l'institution du régime de la libre pratique par la région AO ;

l'obligation mutuelle d'interdiction d'exploitation vers le territoire de l'autre partie de produits interdits à la consommation pour des raisons de respect des normes SPS et des règles techniques ainsi que de principes de sécurité sur le marché intérieur de la Partie exportation ;

La négociation d'un système de règles d'origine unique pour l'ensemble de la région ;

L'asymétrie dans l'ouverture réciproque des commerces de l'Afrique de l'Ouest et sur une période assez longue (20 ans) ;

L'application du principe d'asymétrie dans les critères et conditions à remplir pour l'octroi de l'origine et la possibilité de l'extension de la règle du cumul à tous les pays en développement ;

La possibilité pour la région AO de réviser le calendrier de libéralisation convenu, dans le cadre des mesures d'appui au développement de ses politiques sectorielles (agricole et industrielle notamment) ;

La mise en œuvre du PAPED et l'accompagnement de l'APE au-delà de l'expiration de l'Accord de Cotonou ;

L'inclusion dans le texte de l'APE d'une disposition sur l'engagement solidaire de l'UE et de ses Etats membres à assurer le financement du PAPED ;

(Suite à la page 7)

MARS 2004-MARS 2014, 10 ANS APRÈS LES FAMEUX 22 ENGAGEMENTS, OÙ EN EST-ON AVEC LA COOPÉRATION UE-TOGO

Il y a 10 ans, le Togo reprenait le dialogue avec l'Union européenne dans le cadre du processus des 22 engagements. 22 conditions à respecter pour une reprise de la coopération après une dizaine d'années d'interruption de l'aide pour 'déficit démocratique'.

Depuis 2004, de l'eau a coulé sous les ponts. Lomé a scrupuleusement respecté les conditions posées par l'UE et la reprise est complète depuis 8 ans.

Pour marquer cette date symbolique, l'ambassade du Togo en Belgique et auprès de l'Union européenne, organisait samedi une réception en présence de près de 200 personnalités parmi lesquelles Per Brixen, le représentant de l'UE (DESK TOGO au Service Européen pour l'Action Extérieure), Dominique Raymond, sous-secrétaire général ACP, Chargée du Département des Affaires Politiques et humanitaires.

Egalement sur place, Xavier Michel, l'ambassadeur, représentant permanent de la Francophonie, Yaya Sow, le représentant de la Cédéao, celui de l'Union africaine, Ajar Brandeo et Jacques



Au micro Per Brixen, le représentant de l'UE

Obia, l'ancien président du comité des ambassadeurs des ACP

30 Mars 2004 – 30 mars 2014, dix ans tout juste. Nous ne pouvons pas passer à côté de la célébration de cette date qui pour la plupart, n'évoque certainement pas grand-chose. Et pourtant ! Il a fallu un certain 30 mars 2004, pour que le chemin de la sérénité puisse être retrouvé et que de nouvelles démarches nous mènent à reconstruire le Togo que nous connaissons aujourd'hui', a rappelé l'ambassadeur du Togo, Félix Kodjo Sagbo, lors de son intervention.

Dix ans après, la coopération entre l'UE et le Togo offre un tout autre visage. L'appui de l'Union

européenne est passé de quelques dizaines de millions d'euros de reliquats du Fonds européen de développement (FED) à une enveloppe conséquente de 123 millions d'euros entièrement absorbée sous le 10e FED (2007-2013), pour atteindre finalement 216 millions euros au titre du 11e FED (2014-2020), soit une progression de 75,6%!

La manifestation organisée ce samedi par l'ambassade du Togo se déroule à quelques jours de la tenue à Bruxelles d'un important sommet entre l'Union européenne et l'Afrique. Un sommet auquel participera le président Faure Gnassingbé.

Source : Republifo.com

Interview de Jonathan Fiawoo, président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (Suite de page 4)

« Les enjeux du développement nous commandent de rechercher des approches innovantes et pragmatiques pour booster la croissance »

l'international et attirer au Togo les investissements privés directs, de mener des actions concrètes pour mettre la Diaspora à contribution, d'associer la Chambre de commerce aux missions économiques du gouvernement à l'étranger.

Republifo.com : Est-ce à dire que le ministre des Affaires étrangères ou les ambassadeurs sont désormais les représentants des entreprises togolaises ?

Jonathan Fiawoo : Les ambassadeurs jouent déjà ce rôle puisqu'ils représentent le Togo (politique et économique). Cet accord permet aux deux parties d'améliorer cette mission par des programmes communs de recherche et de formation afin de s'imprégner des réalités du monde des affaires et de mettre à leur disposition des informations fiables sur les entreprises togolaises, sur le climat des affaires et sur les opportunités dans le secteur industriel, commercial ou celui des services.

Republifo.com : Pensez-vous que les diplomates sont à même de promouvoir le potentiel économique du Togo ou doivent-ils au préalable bénéficier d'une formation ?

Jonathan Fiawoo : Cette diplomatie économique a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays. Nous ne pouvons donc que nous féliciter de l'expérimenter ici. Parce qu'elle permettra d'améliorer la visibilité du Togo à l'extérieur. En nous concertant et en coordonnant nos actions, elle aura en effet un impact positif sur l'économie nationale. Les diplomates ont évidemment les compétences requises pour mener cette mission.

Source : Republifo.com

SYNTHESE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE (APE) ENTRE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET L'UNION EUROPEENNE (Suite)

Par Antoine AGBADOME Conseiller régional en politiques commerciales commission de la CEDEAO

L'utilisation du Fonds Régional APE comme l'un des instruments privilégiés de canalisation des ressources à mobiliser dans le cadre de l'APE ;

L'exclusion du mécanisme de financement autonome de l'intégration régionale des droits et taxes à soumettre à la réduction tarifaire ;

La soustraction des exportations de produits agricoles européennes à destination de l'Afrique de l'Ouest aux subventions européenne ;

La mise en place d'un mécanisme de dialogue entre les deux parties sur les politiques agricoles et la sécurité alimentaire ;

La mise en place d'organes à caractère décisionnel et à caractère consultatif devant favoriser la

participation de tous les acteurs à la mise en œuvre et au suivi de l'APE. Il s'agit en particulier d'un organe politique chargé de la gouvernance politique de l'accord (conseil conjoint de l'APE), d'un organe chargé de la mise en œuvre effective de l'accord et la coordination de toutes les activités qui y sont liées (comité de mise en œuvre de l'APE) et de deux comités à caractère consultatif que sont : (i) le comité paritaire consultatif, (pour les acteurs non-étatiques) et, (ii) le comité parlementaire conjoint de l'APE (pour les parlements) ;

Le renforcement de la coopération administrative et douanière pour faciliter le développement des échanges,

Le recours en cas de besoin, aux mesures de défenses commerciales (mesures de sauvegarde, mesures

antidumping et mesures compensatoires) prévues par l'APE ou selon les règles de l'OMC ;

L'appui aux politiques agricoles pour le renforcement des filières et pour assurer la sécurité alimentaire ;

L'intensification de la coopération pour une gestion durable des ressources halieutiques ;

La mise en place d'un mécanisme de règlement des conflits qui définit l'ensemble de la région comme partie au conflit. La mise en œuvre d'un tel mécanisme a suscité la prévision d'un programme d'assistance juridique au sein de la région AO,

Les dispositions sur la durée de l'accord, son entrée en vigueur ainsi que sur les procédures de révision.

Il faut rappeler enfin que l'élaboration du PAPED et son

financement en grande partie par l'UE répond aux directives des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Afrique de l'Ouest de négocier un APE porteur de développement. Ainsi, la dimension développement de cet accord représente la condition nécessaire pour tirer profit des opportunités qu'offre la libéralisation commerciale. Pour atteindre ces résultats, les Etats de l'Afrique de l'Ouest se doivent de mener à bien les programmes de mise à niveau des entreprises et de renforcement des capacités institutionnelles et des ressources humaines. Ils doivent également conduire avec rigueur les réformes économiques nécessaires à la transition vers une économie de développement.



DU VRAI ILLIMITÉ

Avec TOGO TELECOM, profitez des meilleurs tarifs du marché !

PROFIL BLEU (Profil de base)

- Jusqu'à **36 F TTC/mn** en heures pleines
- Jusqu'à **36 F TTC les 2 minutes** en heures creuses

Coût de changement de profil : 1000 F CFA

PROFIL ROSE

Tapez vite **887*1*6#**

- communiquez en **intra réseau à 0 F/min** après la 3^e mn
- appelez les **autres réseaux mobiles à 55 F/min**
- et l'**international à 55 F/appel**

SOIRÉE ILLIMITÉE JOUR

Profitez des **appels illimités à 0 F** vers TOGO TELECOM (de 20h30 à 06H00 le jour de l'activation)

- Si vous êtes dans le **Profil Bleu**, tapez vite **887*1*13#**
- Si vous êtes dans le **Profil Rose**, tapez vite **887*6*31#**

Coût d'activation : 300 F CFA

SOIRÉES ILLIMITÉES HEBDO

Profitez des **appels illimités à 0 F** vers TOGO TELECOM (du lundi au vendredi de 20h30 à 06H00)

- Si vous êtes dans le **Profil Bleu**, tapez vite **887*1*12#**
- Si vous êtes dans le **Profil Rose**, tapez vite **887*6*21#**

Coût d'activation : 1000 F CFA

Profitez des appels et SMS illimités le week-end

Tapez vite **887*1*7#** ou **887*6*17#**

0F sur tous vos appels et SMS vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût d'activation : 500 F CFA

ACTIVATION	PROFIL DE DÉPART	PROFIL/OFFRE DE DESTINATION	CODE	COÛT TTC
PROFIL ROSE	Bleu	Rose	887*1*6#	1 000 F
PROFIL BLEU	Rose	Bleu	887*6*1#	1 000 F
Offre Soirées illimitées HEBDO	Bleu	Soirées illimitées Hebdo	887*1*12#	1 000 F
	Rose	Soirées illimitées Hebdo	887*6*21#	1 000 F
Offre Soirée illimitée JOUR	Bleu	Soirée illimitée Jour	887*1*13#	300 F
	Rose	Soirée illimitée Jour	887*6*31#	300 F
Offre Week-end illimité	Bleu	Week-end illimité	887*1*7#	500F
	Rose		887*6*17#	500F

Offres réservées aux clients illico.

Infos : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg